

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI PROSPECTIVE - Part P

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN: FR0010762518

www.cogefi.fr.

Adresse: 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cogefi Gestion est agréée en France sous le numéro GP 97090 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 12/04/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion de l'OPCVM vise à réaliser une performance nette de frais supérieure à l'Indice STOXX Europe Total Market Small EUR (CH0011440150), dividendes nets réinvestis, sur un horizon de placement supérieur à 5 ans, en diversifiant les investissements sur les différentes zones géographiques mondiales au travers de placements qui intègrent de façon prépondérante des sociétés de petites capitalisations (entre 150 millions et 1 milliard d'euros) et moyennes capitalisations (entre 1 et 4 milliards d'euros), éligible au Plan d'Epargne en Actions (minimum 60% de l'actif net).

La réalisation de l'objectif de gestion de COGEFI PROSPECTIVE s'appuie sur une sélection des actions dite de « stock picking », c'est-à-dire une sélection valeur par valeur de tous secteurs obtenue après une analyse fondamentale. Nous attachons une importance particulière à l'analyse de la rentabilité des capitaux investis et aux sources d'une croissance durable.

L'OPCVM est classé « Actions internationales ». L'exposition globale du portefeuille aux marchés actions de toutes zones géographiques pourra varier de 60% à 110% de l'actif net par le biais d'investissements en actions et/ou en OPC actions, des instruments dérivés simples et des instruments intégrant des dérivés simples. Toutefois l'exposition aux marchés actions autres que ceux de l'Union Européenne sera limitée à 25% maximum de l'actif net, dont 10% maximum sur les marchés émergents.

Le fonds pourra être investi à hauteur de 100% maximum de son actif net en actions de petites capitalisations (« small caps »).

L'OPCVM est éligible au PEA, son actif est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

Le FCP peut être exposé au risque de change jusqu'à 75% de son actif net sur des devises de l'Union européenne ou hors Union européenne. L'exposition du Fonds au risque de change lié aux devises des pays émergents sera toutefois limitée à 10% de l'actif net.

L'OPCVM peut faire appel de façon accessoire à des instruments du marché monétaire et obligataire ou à des titres de créances négociables dont l'échéance maximum sera de 3 mois. Pour les produits de taux et instruments du marché monétaire, il n'y a pas de règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée. Les titres court terme, choisis selon les analyses de la société de gestion, bénéficient éventuellement d'une notation Standard & Poor's court terme AAA minimum ou notation équivalente dans une autre agence de notation. Le fonds n'aura pas recours aux titres spéculatifs (« High Yield »).

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et de décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

Le fonds n'investira pas en obligations convertibles.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions ;
- d'OPCVM de droit français et/ou européen,
- de FIA de droit français et/ou européen (fonds d'investissement à vocation générale).

Le FCP pourra investir dans des OPC actions, obligataires ou diversifiés pour répondre à l'objectif de gestion, et des OPC monétaires pour gérer la trésorerie.

Ces OPC peuvent être gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris des sociétés liées. La sélection des OPC sera réalisée, par catégorie, de manière discrétionnaire selon des critères qualitatifs et quantitatifs.

Le fonds ne détiendra pas de fonds d'investissement de droit étranger.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP pourra prendre des positions sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français ou européens, en vue de couvrir le portefeuille action ou bien de s'exposer davantage à cette classe d'actifs, dans la limite d'un engagement maximum de 110% de l'actif net.

Les sommes distribuables du fonds seront intégralement réinvesties.

L'investissement en titres intégrant des dérivés simples ne dépassera pas 5% de l'actif net du fonds.

Le Fonds n'aura recours ni aux Total Return swaps (TRS), ni aux Contingent Convertible Bonds (CoCos).

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11 heures auprès de notre dépositaire, CACEIS BANK et sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant l'OPCVM auprès de la société de gestion.

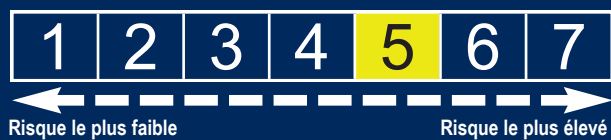
Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs et plus particulièrement les Particuliers.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur l'OPCVM : une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION 11, rue Auber – 75009 Paris 01.40.06.02.22 E-mail : contact@cogefi.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 5 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de COGEFI à vous payer en soit affectée.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de sa principale exposition aux marchés obligataires en dettes souveraines et du secteur privé, ainsi que son allocation sur les marchés monétaires. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 480 €	1 643 €
	Rendement annuel moyen	-75.20%	-30.32%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 586 €	1 339 €
	Rendement annuel moyen	-44.14%	-33.10%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 822 €	11 530 €
	Rendement annuel moyen	8.21%	2.88%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	18 528 €	19 205 €
	Rendement annuel moyen	85.28%	13.94%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre décembre 2021 et décembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2014 et octobre 2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre janvier 2013 et janvier 2018.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	613 €	2 894 €
Incidence des coûts annuels (*)	6.21%	4.78% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.66% avant déduction des coûts et de 2.88% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;

- la signification des différentes catégories de coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	200 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.23% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	223 €
Coûts de transaction	1.43% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	143 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0.55% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 20% TTC de la performance annuelle du Fonds au delà du STOXX Europe Total Market Small EUR, dividendes nets réinvestis.	55 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE: 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Cogefi Gestion :

- Soit par voie postale : Cogefi Gestion - 11, rue Auber 75009 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : www.cogefi.fr ou contact@cogefi.fr

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02. Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI Gestion - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.